

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2025

Séance du 30 mai 2025 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Pierre DUPRE, Maire.

<b>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 11</b>	Présents :	Mesdames DUPRE Marie-Pierre, MARQUET Jocelyne, WISSELMANN Agnès, Messieurs BILLARD Cyril, MAILLARBAUX Joël, ROYER Loïc, RUAUX Jean-Pierre, SIMONIN Christian, ZVER Alain
<b>Nombre de membres en exercice : 10</b>	Excusés :	Madame ROY Micheline,
<b>Nombre de Conseillers Présents : 9</b>	Absents :	
<b>Nombre de Conseillers excusés : 1</b>	Représentés :	
<b>Nombre de Conseillers Représentés : 0</b>	Secrétaire de séance :	Madame WISSELMANN Agnès

### N° 2025/17 - DM 1 AU BUDGET COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote la Décision modificative suivante :

- Section d'Investissement, Article 2131 : - 1000 €
- Section d'Investissement, Article 21 838 : + 1 000 €

<b>Vote</b>		
Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de SERVIGNEY.  
Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 02.06.2025 et de la publication le .....

Fait à Servigney, le : 02.06.2025

Le Maire,

